



ACCOMPAGNER DANS L'EMPLOI DES SALARIÉS DU SECTEUR D'AIDE À LA PERSONNE

Valérie VORBURGER

*Responsable d'Unité
Service Social Sélestat*





Prévention de la Désinsertion Professionnelle

- **Accompagner le retour à l'emploi des salariés du secteur d'aide à la personne.**

Public cible :

Femmes (moyenne âge 39 ans) sans grande qualification qui sont employées par des entreprises d'aide à la personne ou par chèque emploi service (CESU).

Problème de santé repérés :

TMS membres supérieurs ou lombalgies qui apparaissent après 8 à 10 années d'emploi dans le secteur.

RPS, problématique qui a triplé de 2017 à 2018

- **Orientation vers le service social de la CARSAT**

1. Les services administratifs des CPAM (offre de service suite à la requête mensuelle des assurés en arrêt de travail de plus de 2 mois)
2. Les médecins conseils

Rencontre individuelle sur rendez-vous avec une Assistante de service social de la Carsat et prise en charge de l'assuré dans le cadre de l'accompagnement social pendant l'arrêt de travail



Prévention de
la désinsertion
professionnelle

● Préconisations du service social Carsat

1. Visite de pré reprise auprès du médecin du travail (évaluer la possibilité de retour à l'emploi en fonction de l'état de santé et du poste assuré avant l'arrêt)
2. Solliciter la MDPH pour bénéficier d'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé

Si le risque d'inaptitude est élevé...

3. Evaluer les capacités physiques restantes
4. Réfléchir à une reconversion (bilan de compétence ou module de remobilisation) avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire (médecin conseil, médecin du travail, service administratif CPAM, service social Carsat et service prévention Carsat)



SÉCURITÉ SOCIALE
**L'Assurance
Maladie**

Service Social
Carsat Alsace-Moselle

- **Prise en charge pluridisciplinaire pour les situations complexes dans le cadre de la cellule PDP :**
 1. Analyse de la situation globalement (Point de vu du salarié de l'employeur et médecin)
 2. Orientation adéquate en fonction de la situation (Solution en interne de l'entreprise avec le concours de Cap Emploi ou de l'OETH et du médecin du travail ou en externe)

▪ Quelques chiffres pour le Bas-Rhin en 2018

- 2 414 accompagnements sociaux réalisés par le service social de la CARSAT
- 637 signalements des médecins conseils
- 36 signalements du médecin traitant

- **La cellule PDP du Bas-Rhin :**

Etude de 117 dossiers avec 66 modules de remobilisation accordés et financés par la CPAM du Bas-Rhin et 1 essai encadré, 14 PSOP accordés.

Votre contact du service social



Valérie Vorburger, référent dispositif PDP Bas-Rhin

Responsable de l'Unité de Service social de Sélestat

**Adresse : Service social CARSAT
 2. avenue Schweisguth
 67600 Sélestat**

Tél. 03 90 57 29 47

Mail : valerie.vorburger@carsat-am.fr ou service-social.selestat@carsat-am.fr

